



APLP

Association des Propriétaires des stations de La Plagne

Octobre 2018

SAISON 2018-2019 NOUVEAUTES ET RAPPELS

Assurances

La formule SKI évolue et fusionne avec la formule SKI+. Les principales garanties ⁽¹⁾ de cette nouvelle ASSURANCE SKI sont :

- Frais de recherche et de secours et frais de premier transport
- Remboursement du forfait (saison / séjour) non utilisé en cas :
 - d'accident de ski, de snowboard, sports de neige ou ski de randonnée
 - de maladie grave, de décès, de garde d'un enfant accidenté
- Remboursement des frais médicaux
- Remboursement des cours de ski non utilisés
- Défense juridique et Recours si l'assuré est victime d'un accident causé par un tiers
- Assistance Rapatriement

En résumé, vous pouvez choisir entre les formules suivantes :

- Carte sportive avec ASSURANCE SKI : 18.50€
- Carte sportive avec ASSURANCE IMPACT MULTISPORTS
 - Formule individuelle : 58,50€
 - Formule famille : 112€ + 7,50€ par personne (maximum 5 personnes)

C'est la société de courtage en assurances GBC MONTAGNE (c'est ainsi que s'appelle maintenant DIOT Montagne) installée à Bourg Saint Maurice qui nous fournit ces contrats. Le nom a changé, mais nos interlocuteurs sont toujours les mêmes.

Activité BRIDGE

La salle de La Bouillotte (Plagne Village) n'est plus disponible. La saison passée, Mme IMBERT avait conclu avec l'ESF d'AIME 2000 un accord pour disposer 2 fois par semaine de la salle Mont Saint Sauveur. Pour des raisons personnelles Mme IMBERT ne peut assurer l'encadrement du bridge cette saison, et l'ESF d'AIME 2000 ne peut nous garantir la disponibilité de leur salle. Nous venons d'obtenir de l'OTGP la disponibilité d'une salle à Plagne Centre au moins une fois par semaine. Nous recherchons maintenant une ou plusieurs personnes pour assurer, lors de leurs présences à LA PLAGNE, l'encadrement de cette activité. La logistique de l'association sera mise à leur disposition pour faciliter cette activité. Merci de nous contacter (04.79.08.62.07)

Partenariats

Certains de nos partenaires ont modifié leurs offres. Découvrez ces nouvelles offres sur le site Internet de l'association (rubrique « Partenariats »)

¹ Se reporter aux documents déposés sur le site Internet de l'APLP pour le détail des garanties

Tarif des Forfaits de ski – Bien utiliser l'existant

L'APLP ne peut toujours pas distribuer de forfaits (plein tarif ou tarif réduit). Nous vous rappelons ci-après les différentes formules pour obtenir des forfaits à prix réduits.

Formules proposées par la SAP

Earlybooking (uniquement par vente en ligne).

- 20% de remise pour un forfait saison commandé au plus tard le 30 Novembre
- 10% de remise pour un forfait séjour commandé au plus tard le 31 Octobre

Les 'Packs' : Pour les forfaits séjours 6 jours ou plus.

- Le **Pack FAMILLE** (2 adultes et au moins 2 enfants de 5 à 17 ans) :
 - Le tarif 'enfant' s'applique à tous les forfaits d'un même achat pour tous les forfaits du pack.
 - Il est disponible sur les forfaits saison, y compris en Earlybooking.
- Le **Pack DUO** : 10€ de remise par forfait si commande pour 2 personnes dans la même commande (mêmes dates, même domaine)
- Le **Pack TRIBU** : 15€ de remise par forfait si commande pour 3 personnes dans la même commande (mêmes dates, même domaine)

Et en plus :

- Une journée PARADISKI incluse dans les forfaits séjour La PLAGNE (à partir du forfait 6 jours).
- En achetant un forfait PARADISKI, vous pouvez skier sur LA PLAGNE avec ce forfait l'après-midi qui précède son premier jour de validité (valable pour les forfaits séjour 6 jours et plus).

« SAMEDI JE SKIE » (uniquement par vente en ligne).

Le Samedi forfait à 35€ pour tous quel que soit l'âge.

« SKI A LA CARTE » (uniquement par vente en ligne).

Tarif unique quel que soit l'âge. -10% à -15% sur le forfait tarif adulte. Paiement en fin de mois des journées skiées.

Formule proposée par SKIPOWER

SKIPOWER distribue un support rechargeable permettant d'utiliser des forfaits journées, utilisables les samedis et/ou les dimanches et/ou les jours fériés. Tarifs 2018-2019 non encore communiqués, ils le seront en novembre.

Programme EDENSKI – Rappel de quelques règles

Vous êtes « EDENSKIEUR » (accessible à tous, propriétaire ou non) ou « EDENSKIEUR PREMIUM » (accessible sous conditions aux propriétaires) :

- Dans le cas d'un achat de forfait(s) pour un bénéficiaire désigné sur votre compte :
 - Votre compte est crédité (2,5 Eden Points pour 100€ d'achat).
 - Remarque : si le bénéficiaire n'est pas désigné sur votre compte au moment de l'achat, vous pouvez le déclarer dans les 10 jours qui suivent l'achat.

Vous êtes « EDENSKIEUR PREMIUM » :

- Dans le cas d'un achat de forfait(s) effectué **en caisse** par des occupants de votre appartement :
 - Votre compte est crédité (2,5 Eden Points pour 100€ d'achat) si l'occupant présente une de vos cartes appartement lors de son achat.
 - Si l'occupant possède son propre compte EDENSKI, il est également crédité (2,5 Eden Points pour 100€ d'achat)